

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Été 2018

POL1300-20
Fondements de l'analyse politique
Mardi 14h – 17h et Jeudi 14h – 17h

Chargé de cours : Quentin Janel
Courriel : janel.quentin@uqam.ca

Description : Histoire et spécificité de l'approche politique. Les relations de la science politique avec les autres disciplines connexes. Concepts et terminologie de la science politique. Analyse et application des théories et modèles de l'analyse politique, contemporaine (fonctionnalisme, systémisme, marxisme, féminisme, etc.).

Présentation

Ce cours vise à fournir aux étudiant.e.s une base théorique et empirique solide pour leur parcours dans le domaine de la science politique. Pour ce faire, nous nous attellerons tout d'abord à dresser un panorama des questions fondamentales qui sous-tendent l'analyse politique : le pouvoir, l'Etat, les régimes politiques, etc. Ces interrogations générales serviront de base à l'introduction d'angles de recherches empruntés à la théorie politique et la sociologie politique. Ainsi pourront être abordées les théories marxistes, féministes, mais aussi la question des partis politiques, de la citoyenneté ou de l'opinion publique.

Chaque séance se déroulera sous la forme d'un exposé magistral. Pendant celui-ci, les étudiant.e.s seront encouragé.e.s à poser des questions et à échanger avec l'enseignant. La lecture des textes et la présence en classe est essentielle à la réussite de ce cours.

Ouvrage obligatoire (Librairie Parchemin, métro Berri-UQAM) : Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur.

Les autres lectures obligatoires seront numérisées et mises sur Moodle.

Séance 1 : Présentation du cours - Origines et originalité de la science politique

Lecture obligatoire

- Weber, M. (2013). *Le savant et le politique*. Presses Électroniques de France, p. 13-25

Séance 2 : Les théories du pouvoir

Lectures obligatoires

- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, chapitre 1
- Weber, M. (2013). *Le savant et le politique*. Presses Électroniques de France, p. 28-40

Séance 3 : Les théories de l'Etat

Lectures obligatoires

- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, chapitre 2
- Delwit, P. (2013). *Introduction à la science politique*. Bruxelles: Université de Bruxelles, p. 67-91

Séance 4 : L'étude des régimes politiques : Démocratie et système représentatif

Lectures obligatoires

- Manin, B. (2012). *Principes du gouvernement représentatif*. Calmann-Lévy, pp. 247-259 et 279-308
- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, Chapitre 3

Séance 5 : L'étude des régimes politiques : Autoritarisme et totalitarisme

Lecture obligatoire

- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, Chapitres 4 et 5

Séance 6 : Le marxisme et ses ramifications intellectuelles

Lecture obligatoire

- Miliband, R. (2012). *L'État dans la société capitaliste: analyse du système de pouvoir occidental*. Éditions de l'université de Bruxelles, p. 11-35

Séance 7 : L'analyse féministe

Lectures obligatoires

- Maillé, C., & Bourque, D. (2015). « Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie canadienne », *Recherches Féministes*, 28(2), 1- 8.
- Bilge, Sirma. « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », *Diogène*, vol. 225, no. 1, 2009, pp. 70-88.

Séance 8 : Examen de mi-session

Séance 9 : La citoyenneté en question

Lectures obligatoires

- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, Chapitre 6
- Kymlicka, W. (1992). *Théories récentes sur la citoyenneté*, p. 29-47

Séance 10 : L'évolution des partis politiques

Lectures obligatoires

- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, Chapitre 7
- Katz, R.S. et P. Mair (2008). « La transformation des modèles d'organisation et de démocratie dans les partis. L'émergence du parti-cartel » in Aucante, Y. et A. Dézé *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales. Le modèle du parti-cartel en question*, Paris, Presses de SciencesPo, p. 35-64

Séance 11 : Les comportements électoraux : déterminisme ou choix éclairé ?

Lectures obligatoires

- Perrineau, Pascal (2001). « Les modèles explicatifs du vote », dans Perrineau, Pascal et Dominique Reynié (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, p. 638-644
- Balme, Richard (2001). « L'électeur rationnel », dans Pascal Perrineau et Dominique Reynié (dir.), *Dictionnaire du vote*, Paris, Presses universitaires de France, p. 340-348.

Séance 12 : Médias et politique : l'analyse en communication politique

Lectures obligatoires

- Breton, P., & Proulx, S. (2002). *L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle* (Nouv éd. ref). Paris: La Découverte, p. 191-220
- Gingras, A-M. (2012) « Enquête sur le rapport des journalistes à la démocratie : le rôle de médiateur en questions ». *Revue canadienne de science politique*, vol.45, no. 3, p. 685-710.

Séance 13 : L'opinion publique en science politique

Lectures obligatoires

- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, Chapitre 9
- Bourdieu, P. (1973). « L'opinion publique n'existe pas ». *Les temps modernes*, (318), 1292- 1309.

Séance 14 : Théories des mouvements sociaux

Lectures obligatoires

- Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur, Chapitre 12
- Tilly, C., & Tarrow, S. (2008). *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*. Paris: Les Presses de Sciences Po, p. 11-55

Séance 15 : Examen de fin de session

Evaluation

- **Examen de mi-session – 30 points** : 3 heures, sans documentation, sur les séances 1 à 6 (inclusive).
- **Examen de fin de session – 30 points** : 3 heures, sans documentation, sur les séances 8 à 14 (inclusive).
- **Deux compte-rendus de lecture - 20 points par CR** : Chaque étudiant.e doit rendre un compte-rendu de lecture sur un texte des séances 1 à 6 ET un compte-rendu sur un texte des séances 8 à 14. Le premier rendu se fera, au plus tard, à la séance 7. Le second rendu devra être remis, au plus tard, à la séance 15. Les étudiant.e.s sont libres de choisir le texte qu'ils souhaitent traiter, à l'exception des chapitres du livre de Dormagen et Mouchard. La liste des textes traitables sont donc ceux de Weber, Manin, Miliband, Delphy, Bilge, Kymlicka, Katz & Mair, Breton & Proulx, Gingras, Bourdieu, Perrineau & Balme (à traiter ensemble), Tilly & Tarrow.

Le compte rendu de lecture est avant tout un exercice de synthèse. Il s'agit de montrer que l'étudiant.e a compris la problématique principale du texte, les arguments de l'auteur et la conclusion générale. L'étudiant.e est tout à fait libre d'ajouter une partie critique à son compte-rendu mais celle-ci n'est pas nécessaire à l'obtention de la note maximale. Le compte rendu doit faire entre 800 et 1000 mots, l'étudiant.e devant indiquer le nombre de mots à la fin de son devoir. Tout manquement à l'affichage de ce nombre de mots entrainera un retrait d'un point sur les 20 attribués.

Les examens de mi et fin de session se présenteront en deux parties. Une première partie de restitution des connaissances, où des questions courtes seront posées aux étudiant.e.s pour évaluer leur apprentissage et leur compréhension des cours magistraux. Cette première partie comptera pour 20 points lors de l'examen de mi-session et 15 points lors de l'examen de fin de session.

Une seconde partie proposera à l'étudiant.e de choisir une question parmi plusieurs propositions et de développer un court essai en réponse. Les questions seront bien entendu en lien avec le contenu du cours mais auront une approche plus générale, invitant les étudiant.e.s à se positionner, à l'aide des connaissances acquises en cours, sur des débats traversant la science politique. Cette seconde partie comptera pour 10 points lors de l'examen de mi-session et 15 points lors de l'examen de fin de session.

GRILLE DE CONVERSION

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

À partir du trimestre de l'Été 2018

Note	Intervalle	
A+	[90 – 100]	Excellent
A	[85 - 90[Excellent
A-	[80 - 85[Excellent
B+	[77 - 80[Très bien
B	[74 - 77[Très bien
B-	[70 - 74[Très bien
C+	[67 - 70[Bien
C	[65 - 67[Bien
C-	[63 - 65[Bien
D+	[61 - 63[Passable
D	[59 - 61[Passable
E	< 59[Échec

Bibliographie

Achin, C. (2007). *Sexes, genre et politique*. Économica.

Aucante, Y., & Dézé, A. (2008). *Les systèmes de partis dans les démocraties occidentales: Le modèle du parti-cartel en question*. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

Balme, R. (2001). L'électeur rationnel. In *Dictionnaire du vote*. Presses Universitaires de France - PUF*.

Bayart, J.-F. (2004). *Le gouvernement du monde: Une critique politique de la globalisation*. Fayard.

Bélanger, A. J. (1998). Epistémologues de la science politique, à vos marques ! In *Epistémologie de la science politique*. Sainte-Foy Presses de l'Université du Québec.

Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, (225), 70- 88.
<https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>

Birnbaum, P. (1975). *Le pouvoir politique*. Dalloz.

Blondiaux, L. (1998). *La fabrique de l'opinion : une histoire sociale des sondages*. Paris: Seuil.

Bourdieu, P. (1973). L'opinion publique n'existe pas. *Les temps modernes*, (318), 1292- 1309.

Bourdieu, P. (1979). Les trois états du capital culturel. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 30(1), 3- 6. <https://doi.org/10.3406/arss.1979.2654>

Braud, P. (2016). *Sociologie politique*. LGDJ.

Butler, J. (2011). *Gender Trouble: Feminism and the Subversion of Identity*. Routledge.

Campbell, A. (1960). *The American Voter* (Chapman & Hall). Wiley.

Delphy, C. (2013). *L'ennemi principal -: Penser le genre*. Syllepse.

Delwit, P. (2013). *Introduction à la science politique*. Bruxelles: Université de Bruxelles.

Dormagen, J.-Y., & Mouchard, D. (2015). *Introduction à la sociologie politique*. De Boeck Supérieur.

Downs, A. (1957). *An economic theory of democracy*. Harper & Row.

Elias, N. (2003). *La dynamique de l'Occident*. Pocket.

Eliasoph, N. (2010). *L'évitement du politique: comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*. Economica.

- Gaxie, D. (2000). *La démocratie représentative*. Montchrestien.
- Gingras, A.-M. (2003). *La Communication Politique: État des Savoirs, Enjeux et Perspectives*. PUQ.
- Gingras, A.-M. (2012) « Enquête sur le rapport des journalistes à la démocratie : le rôle de médiateur en questions ». *Revue canadienne de science politique*, vol.45, no. 3, p. 685-710.
- Gramsci, A., & Callari, A. (2010). *Prison Notebooks*. Columbia University Press.
- Herman, E. S., & Chomsky, N. (2008). *La fabrication du consentement: De la propagande médiatique en démocratie*. Agone.
- Katz, R. S., & Mair, P. (1995). Changing Models of Party Organization and Party Democracy The Emergence of the Cartel Party. *Party Politics*, 1(1), 5- 28.
<https://doi.org/10.1177/1354068895001001001>
- Kymlicka, W. (1992). *Théories récentes sur la citoyenneté*.
- Lazarsfeld, P. F., Berelson, B., & Gaudet, H. (1948). *The People's Choice: How the Voter Makes Up His Mind in a Presidential Campaign*. Columbia University Press.
- Lénine. (2013). *L'État et la Révolution*. Presses Électroniques de France.
- Linz, J. J. (2007). *Régimes totalitaires et autoritaires*. Armand Colin.
- Lippmann, W. (1922). *Public Opinion*. S.I.: Merchant Books.
- Maillé, C., & Bourque, D. (2015). Actualité de l'intersectionnalité dans la recherche féministe au Québec et dans la francophonie canadienne. *Recherches Féministes*, 28(2), 1- 8.
- Manin, B. (2012). *Principes du gouvernement représentatif*. Calmann-Lévy.
- Marx, K. (2015). *Le Capital* -. CreateSpace Independent Publishing Platform.
- Marx, K., & Engels, F. (1897). *Manifeste du parti communiste*. V. Giard & E. Brière.
- Marx, K., & Engels, F. (2012). *L'idéologie allemande*. Les Editions sociales.
- Michels, R. (2009). *Les partis politiques : Essais sur les tendances oligarchiques des démocraties*. Bruxelles: Université de Bruxelles.
- Miliband, R. (2012). *L'État dans la société capitaliste: analyse du système de pouvoir occidental*. Éditions de l'université de Bruxelles.

- Muller, P. (2015). Chapitre premier. De la théorie de l'État à l'analyse des politiques publiques. In *Les politiques publiques* (Vol. 11e éd., p. 7- 29). Presses Universitaires de France. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/les-politiques-publiques--9782130654315-page-7.htm>
- Neveu, E. (2011). *Sociologie des Mouvements Sociaux* (5e édition). Paris: La Découverte.
- Perrineau, P. (2001). Modèles explicatifs du vote. In *Dictionnaire du vote*. Presses Universitaires de France - PUF.
- PONTHIEUX, S. (2006). *Le capital social*. Paris: La Découverte.
- Renan, E. (1882). Qu'est-ce qu'une nation ?
- Rosanvallon, P. (2015). *La Crise de l'Etat-providence*. Le Seuil.
- Schnapper, D. (2000). *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* (Folio). Folio.
- Scott, J. W. (2005). *Parité ! : L'universel et la différence des sexes* (livre neuf, traduit de l'anglais par C Rivière). Paris: Editions Albin Michel.
- Smith, M. C. (2008). *Group Politics and Social Movements in Canada*. Broadview Press.
- Tilly, C., & Tarrow, S. (2008). *Politique(s) du conflit : De la grève à la révolution*. Paris: Les Presses de Sciences Po.
- Vickers, J. (1997). *Reinventing Political Science : A Feminist Approach*. Halifax: Fernwood Publishers.
- Wallerstein, I. M. (2011). *Le capitalisme historique*. La Découverte.
- Weber, M. (1971). *Économie et société*. Paris: Plon.
- Weber, M. (2013). *Le savant et le politique*. Presses Électroniques de France.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier. Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

POLITIQUE 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :
Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.

1. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
2. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
3. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
4. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
5. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
6. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
7. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :
Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
514-987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

<http://www.harcelement.uqam.ca>

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514-987-0348

calacs@uqam.ca

www.trevepourelles.org

Service de soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514-987-3185 Local DS-2110

Pour le Service de la prévention et de la sécurité : **514-987-3131**

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-vous voir au W-2520!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : Centre de développement professionnel – FSPD UQAM